

Bulletin d'inscription

La course est ouverte à toutes les catégories, de cadet à vétéran. Course limitée à 300 dossards. À noter : le représentant légal s'engagera à signer en qualité de représentant du mineur. Bulletin à remettre en mairie, ou à envoyer par voie postale, ou à présenter le jour même. Voir les droits d'inscription en bas de page.

Nom Prénom.....

Sexe : M - F Né(e) le

Catégorie Numéro de licence et club

Adresse

Code postal Ville.....

Téléphone..... E-mail

SIGNATURE :

Formalités administratives

> Pour les licencié(e)s

Photocopie de la licence FFA, FSCF, FSGT, UFOLEP, FF Triathlon valide le jour de la course.

> Pour les non licencié(e)s

Certificat médical ou sa photocopie de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou course à pied en compétition de moins d'un an au moment de l'épreuve.

Au retrait des dossards, la licence, le certificat médical et vos papiers d'identité seront demandés.

Droits d'inscription

Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public ou règlement en espèces.

> Inscription anticipée

Inscription en mairie de Behren du 3 avril au 11 mai 2018, 12h, au tarif de 8 euros, ou en renvoyant le bulletin d'inscription avec le règlement par courrier avant le 11 mai 2018, 12h, le cachet de la poste faisant foi. Les dernières récupérations de courriers/chèques seront réceptionnés le samedi 12 mai au matin.

Adresse d'envoi : Mairie de Behren - Département des 10 km - Rue des Roses - 57460 Behren-lès-Forbach

> Inscriptions le jour même

Sur place, au Palais Des Sports de Behren le 13 mai 2018, de 7h30 à 9h, au tarif de 10 euros.

Retrait des dossards obligatoirement avant la course de 7h30 à 9h au Palais des Sports de Behren.